

MON ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

1. LA CONFIDENTIALITÉ

Je m'engage au secret professionnel le plus strict. Tout ce qui se dit dans l'intimité de l'accompagnement reste dans cet espace. Si la situation nécessite une coordination avec d'autres intervenants (médecins, soignants etc.), cela se fait avec votre accord explicite ou celui de votre représentant légal.

2. LA NEUTRALITÉ

Mon rôle est d'accueillir sans jugement vos propres convictions, vos croyances, votre spiritualité. Mon accompagnement est laïc et inclusif. Je n'impose ni ma vision de la mort, ni de l'après.

3. L'HONNÊTETÉ DE MES LIMITES

Mon activité de thanadoula est complémentaire, elle ne se substitue jamais aux soins médicaux ou aux suivis psychologiques.

Si je sens qu'une situation dépasse le cadre de mes compétences, je m'engage à vous en informer avec transparence. Mon professionnalisme responsable et le respect de votre parcours m'invitent à passer le relais à un confrère ou une consœur ou à en référer au professionnel qualifié.

4. LA TRANSPARENCE DES TARIFS ET DU CADRE

Mon statut d'auto-entrepreneure encadre une pratique professionnelle rémunérée. Ceci garantit ma disponibilité, ma formation continue et la solidité de mon engagement à vos côtés.

La clarté favorise la sérénité, aussi mes tarifs sont mentionnés sur mon site internet et annoncés dès le premier échange.

En tant que membre et vice-secrétaire de l'Association Professionnelle et Francophone des Thanadoulas (APFT), je m'engage à construire avec mes consœurs et mes confrères, un cadre éthique exigeant et partagé par la profession. Ma pratique n'est pas isolée. Elle est reliée à un réseau de professionnels qui portent les mêmes exigences d'intégrité.